

LA MAÎTRISE DES MILIEUX TERRESTRES LES ATOLLS DE TAKAPOTO ET DE TIKEHAU

Les atolls n’émergent que de quelques mètres au-dessus du niveau moyen de l’océan. Vus du large, ces anneaux de verdure, parfois minuscules, semblent entièrement recouverts d’une dense forêt de cocotiers entrecoupée d’espaces nus. Darwin notait déjà que “l’océan et la terre ferme, semblent dans ces endroits, lutter constamment à qui l’emportera sur l’autre”.

Vue de près, la densité de la cocoteraie diminue. Là où elle est exploitée, le substrat corallien apparaît sous forme de régosols et de lithosols dénudés par des brûlis successifs dits de “nettoyage”. Partout ailleurs, une végétation arbustive et même souvent arborée, se développe.

Concentrées maintenant en un seul village autour d’une ou de plusieurs églises, les habitations sont noyées dans l’ombre claire des cocotiers ou des plantes ornementales. Le plus souvent, les 30 à 150 maisons que comprennent les villages d’atoll se sont développées à partir de l’intersection des deux pistes de “soupe de corail” (tout-venant extrait du lagon) qui traversent le village. L’une joint le quai ou le lieu d’accostage des baleinières, du côté de l’océan, au débarcadère du lagon, l’autre, perpendiculaire, traverse le village pour s’enfoncer dans la cocoteraie adjacente. Le tracé et la longueur de cette dernière dépendent de la morphologie du site, des contraintes foncières et surtout, du gradient de la seule activité agricole encore pratiquée dans les atolls: la collecte du coprah.

Découvertes dès le XVI^e siècle, ces îles n’ont guère intéressé leurs découvreurs. Non seulement, il n’y avait presque pas de “terre” au sens littéral du terme, bien qu’une végétation irrégulière et disparate apparut en même temps que quelques fumées et parfois des cases, mais les occupants n’étaient que des “sauvages à peu près nus, brandissant des lances et jetant des cailloux en vociférant pour repousser les envahisseurs” (BOUGAINVILLE). Les descriptions de Bougainville, de Kotzebue, de Turnbull, ou de Wilkes, rendent compte de ce “désappointement”, qualificatif qui fut donné à ces îles par l’un de leurs premiers découvreurs, Roggeween, au début du XVIII^e siècle. En outre, la navigation dans ces parages était extrêmement difficile, les amers inconnus, les courants intenses et irréguliers, et surtout, l’eau douce semblait inexistante. Ce n’est qu’après la découverte de Tahiti en 1767, puis des îles voisines, que les îles Tuamotu furent peu à peu reconnues et intégrées dans les réseaux commerciaux implantés par les Européens. De cette époque de contacts souvent violents, datent les premières indications sur les populations de ces îles inhospitalières, comparées à leurs “consœurs”, hautes et luxuriantes.

Dès le début de la christianisation, au milieu du XIX^e siècle, les missionnaires ont fourni des descriptions dramatisantes et misérabilistes basées sur leur vision du dénuement spirituel et surtout matériel des insulaires. L’existence, d’un bout à l’autre de l’archipel, de dialectes différents, constituant parfois de véritables oppositions linguistiques, fut interprétée comme un signe d’arriération profonde. L’histoire du peuplement de cet archipel, racontée par l’aristocratie de Tahiti et répercutée par les Européens, affirmait que les Paumotu (littéralement: “les habitants des îles exténuées”) n’étaient que les descendants d’anciens vaincus rejetés à la mer et qui, par chance, avaient pu débarquer et faire souche sur les seules îles encore inoccupées du Pacifique oriental: les Tuamotu (littéralement: “îles nombreuses”). La réalité s’est avérée plus complexe. L’occupation des îles basses, tout en restant visuellement paradoxale, présente en fait tous les caractères logiques et rationnels des sociétés qui, pour survivre, doivent être étroitement adaptées à leur environnement, surtout lorsque celui-ci est aussi spécifique par sa petitesse, son potentiel limité et sa fragilité.

LA MISE EN VALEUR ANCIENNE D’UN MILIEU DIFFICILE

La forme d’anneau, plus ou moins elliptique, de la plupart des atolls détermine en grande partie les modalités de l’occupation de l’espace qui, à quelques variantes près, est peu différenciée. Ce sont donc les paramètres marins, lagonaires et éoliens qui accentuent les différences. La taille du grand axe des atolls peut varier de moins de 5 km à plus de 80 km, pour un petit axe pouvant atteindre 40 km comme à Rangiroa, l’atoll le plus étendu de l’archipel des Tuamotu et le deuxième du Pacifique. La largeur des terres réellement émergées en permanence varie de quelques dizaines de mètres à près d’un kilomètre. La surface terrestre disponible pour les occupants est donc très réduite, comprise entre 5 et 50 km². Les atolls se

répartissent en fait, pour la plupart, en trois classes de taille, autour de 5, 10 et 30 km². Cette couronne est discontinue, et interrompue par des chenaux (*hoa*), plus ou moins profonds, dont le fonctionnement est intermittent et par où migrent les bancs de poissons. L’espace émergé n’est lui-même que partiellement recouvert de végétation, selon une dynamique dépendant essentiellement de la chronologie des cataclysmes marins et climatiques et de sa propre évolution pédologique.

Ces zones offrent des substrats de granulométrie extrêmement variable, tant dans leurs plans horizontaux que verticaux, qui déterminent assez directement les possibilités d’implantation de la végétation. En dehors des lithosols, deux horizons humifères, dont l’un plus ou moins enfoui, apparaissent fréquemment. Les plus anciennes descriptions confirment la présence d’une végétation arbustive et arborée dense, parfois très haute. En revanche, la vision de cocotiers le plus souvent isolés, parfois en petits bosquets, était un fait suffisamment rare dans l’archipel pour qu’il ait été souligné par les découvreurs. Si la présence de cocoteraies, comme dans les îles hautes, suppose une installation humaine relativement sédentaire, les établissements humains des atolls n’en dépendaient pas systématiquement.

DES PAYSAGES BOULEVERSÉS PAR LES EUROPÉENS

C’est dès le milieu du XIX^e siècle, et à partir des îles hautes de la Société, que se propagera peu à peu, pour des raisons économiques mais aussi idéologiques, la création des cocoteraies. En effet, une fois passé l’intérêt manifesté pour l’arbre à pain (*Artocarpus edulis*), qui avait justifié la fameuse expédition de Bligh, les missionnaires, suivis en cela par l’administration, estimèrent que le cocotier, pour toutes ses qualités alimentaires, technologiques ou pharmaceutiques, était l’arbre “nourricier” par excellence qu’il fallait diffuser, tant sur les îles hautes que sur les atolls de l’archipel des Tuamotu. Sa remarquable adaptation aux conditions climatiques et pédologiques des atolls était indéniablement une assurance d’un minimum de ressources alimentaires. De plus, l’arbre est simple à planter et à exploiter. Mais surtout, dès le début du XIX^e siècle, le coprah fournissait une huile de qualité demandée en Asie et en Europe, laquelle en avait de plus en plus besoin pour le développement de son industrie cosmétique et chimique. En même temps, les administrations laïques et religieuses se préoccupaient de la “pauvreté” environnementale et technologique des indigènes des îles Tuamotu, qui les empêchait d’avoir un statut bien défini dans la hiérarchie des sociétés “primitives” que les voyages d’exploration découvraient encore.

Étaient-ils encore “sauvages” ou déjà “barbares” ? Aux premiers temps des contacts, les seules richesses que l’on pouvait rechercher aux îles Tuamotu étaient d’origine marine ou lagonaire: au large, les baleines, et dans les lagons, la nacre avec son important corollaire spéculatif, la perle, et l’holothurie ou “bêche de mer”, très demandée en Asie pour l’alimentation. Les Paumotu étaient alors souvent employés sur place comme manœuvres ou plongeurs, et approvisionnaient quelquefois les bateaux en cochons ou en fruits. Dans tous les cas, le négoce se faisait sous la forme d’un troc très empirique, faisant accéder plus ou moins rapidement les insulaires aux bienfaits de l’économie d’importation que l’ère industrielle généraït.

La préoccupation constante de cette époque a été de donner, rapidement et avec efficacité, aux populations polynésiennes les moyens de produire, ce qui, par le biais d’une monétarisation progressive, les ferait entrer dans le concert des peuples civilisés. Elle a ainsi déterminé, même jusqu’à ces dernières années, l’implantation systématique et généralisée de la cocoteraie, sur l’ensemble des surfaces émergées disponibles.

Pratiquement tous les domaines de la vie des insulaires en furent affectés, et ce, jusqu’à maintenant. D’abord, la majeure partie de la forêt primaire fut détruite avec la plupart des grandes espèces arborées autochtones. Ceci a provoqué une réduction, puis la perte quasi totale, des stocks de bois d’œuvre pour les grandes pirogues de course en haute mer et de pêche, ainsi que pour les habitations traditionnelles. Simultanément, s’ensuivit une forte dégradation du couvert végétal arbustif et de la couche d’humus, par disparition de l’ombrage protecteur ou par les brûlis “de nettoyage”. Le corollaire immédiat fut une réduction des colonies spontanées ou protégées de plantes alimentaires et médicinales environnantes. Les oiseaux furent aussi mis à mal par cette détérioration de leur biotope, ce qui augmenta la quantité d’insectes volants.

L’implantation de la cocoteraie eut diverses conséquences sociales et foncières. Tout d’abord, elle a entraîné l’obligation pour les insulaires de délimiter et fixer le réseau foncier évolutif qui préexistait, en forçant les familles et leurs lignages à définir nettement des limites de parcelles qui devenaient potentiellement productives de revenus ou de moyens d’échanges monétaires. Ensuite, la procédure de regroupement des insulaires autour des églises tout nouvellement construites avec zèle, conduisit à l’abandon de portions entières d’atolls, en particulier, celles situées à l’opposé du nouveau village, dans la partie de l’atoll appelée *nake* ou *n’gake*.

En institutionnalisant systématiquement le *rahui* (interdit temporaire d’usage), auquel les chefs avaient traditionnellement recours, on a accentué encore plus l’écart entre le village, où se concentrait le quotidien, et le reste de l’atoll presque vidé de son contenu fonctionnel. Le *rahui* originel ne s’appliquait qu’à une ou plusieurs espèces animales ou végétales bien définies au coup par coup, et non à l’accès ou aux autres ressources disponibles. Le *rahui* était décrété, sur un espace défini, pour laisser, plus ou moins consciemment, à la nature le temps de se reconstituer, et pour des raisons de stratégie politique personnelle du chef, mettant couramment en jeu les alliances ou les conflits de voisinage ou de *’ati* (groupement résidentiel de lignages issus du même ancêtre mythique).

Les secteurs issus des *matakainanga* traditionnels (portion de terres attribuée a un lignage) régissant les relations matrimoniales et foncières, soigneusement délimités dans l’espace et le temps, ont été de ce fait intensément occupés pendant quelques courtes périodes annuelles seulement et laissés à l’abandon le reste du temps.

Sur quelques atolls, par exception, pendant la période de plonge, se recréaient chaque année jusqu’après la seconde guerre mondiale des formes dispersées d’occupation de l’espace s’apparentant plutôt à de la prédation organisée qu’à une exploitation rationnelle.

DONNÉES ANCIENNES SUR L’ORGANISATION DE L’ESPACE

L’origine des populations des îles Tuamotu a, depuis longtemps, excité la curiosité de ceux qui sillonnèrent ces eaux: d’où venaient ces populations isolées qui se différenciaient nettement de leurs voisines les plus proches, tout en présentant avec elles des analogies formelles, linguistiques, anthropologiques et techniques? Les hypothèses sur les processus de migration ont tout d’abord pris en considération les seules îles hautes en pensant que les occupants des atolls, rébarbatifs et très peu nombreux, en descendaient culturellement et parfois généalogiquement. Leurs compétences comparables dans les domaines de l’exploitation des milieux marins et lagonaires le permettaient. Le milieu terrestre, signalé parfois par l’exubérance de la végétation des îles hautes de Polynésie, n’apparaît pas pour les îles Tuamotu dans les journaux de bord des navigateurs, puis des missionnaires ou des négociants du XIX^e siècle. Cette image, d’où les activités terrestres sont absentes, est conforme à celle du Polynésien “marin des Mers du Sud”.

Concernant la vie quotidienne ou les activités terrestres des insulaires, on ne dispose pour cette époque que de quelques descriptions sommaires sur les monuments religieux, les *marae*, construits en plaques de corail empilées ou plantées selon des agencements variables. Des structures lithiques voisines, plus petites, complétées par une bordure formant une cour, témoignent du soin et de l’attention apportés à l’édification et à l’entretien de ces lieux sacrés où se pratiquaient différents rituels souvent liés à la tortue. Les descriptions anciennes d’habitations sont également sommaires. Les cases des indigènes, décrites généralement comme un abri souvent insuffisant contre les intempéries, sont caractérisées par leur toit de feuillage et leur taille réduite; elles ne sont éventuellement spacieuses que lorsqu’elles correspondent à la demeure d’un chef.

Les îles Tuamotu apparaissent ainsi, au détour des récits et jusqu’au XX^e siècle, comme des îles répulsives. De même leurs occupants, réputés être encore très proches des pratiques anthropophages, sont considérés comme présentant peu d’aptitudes à exploiter leurs îlots. Cependant, une lecture attentive des premiers textes donne quelques détails indiquant que ces marins-pêcheurs pouvaient se préoccuper également de la partie terrestre de leur territoire et y pratiquer des formes modestes d’agriculture. De fait, on relève que “les insulaires creusaient des trous [ou fosses de culture] pour y faire pousser des tubercules, gros comme des bouchons de champagne” ou qu’ils “enfouissaient des racines dans le sable et venaient s’y approvisionner quelques temps après” (LUCETT-1851).

Le premier inventaire archéologique des îles Tuamotu, effectué en 1930, a relevé quelques-unes de ces fosses et leur consacre quelques lignes (EMORY-1975). Lavondès, dans son inventaire archéologique de l’atoll de Rangiroa, effectué dans les années 60, localise plusieurs zones de fosses encore très nettement visibles. Aucun d’eux cependant n’entreprit une étude détaillée de ces aménagements.

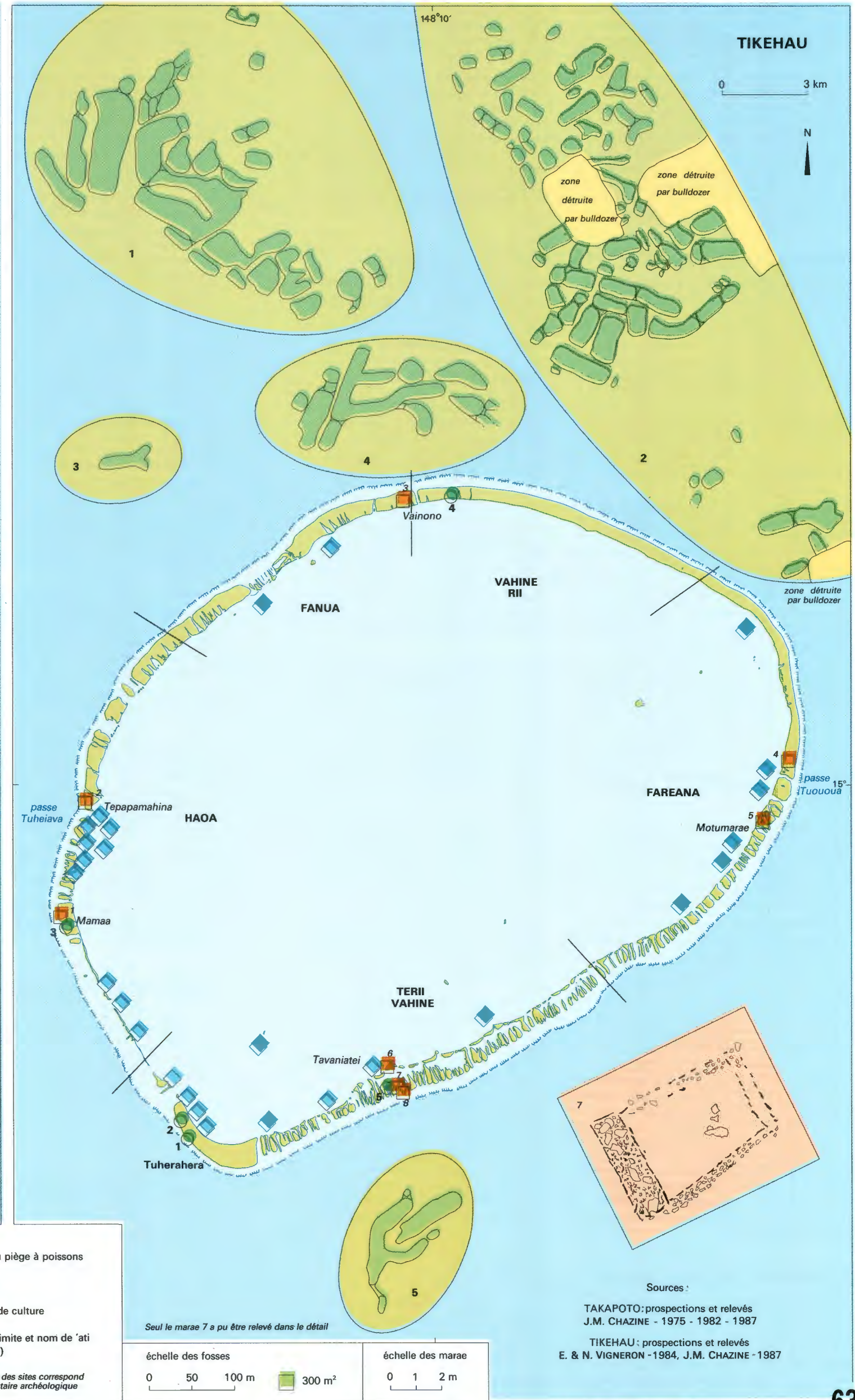
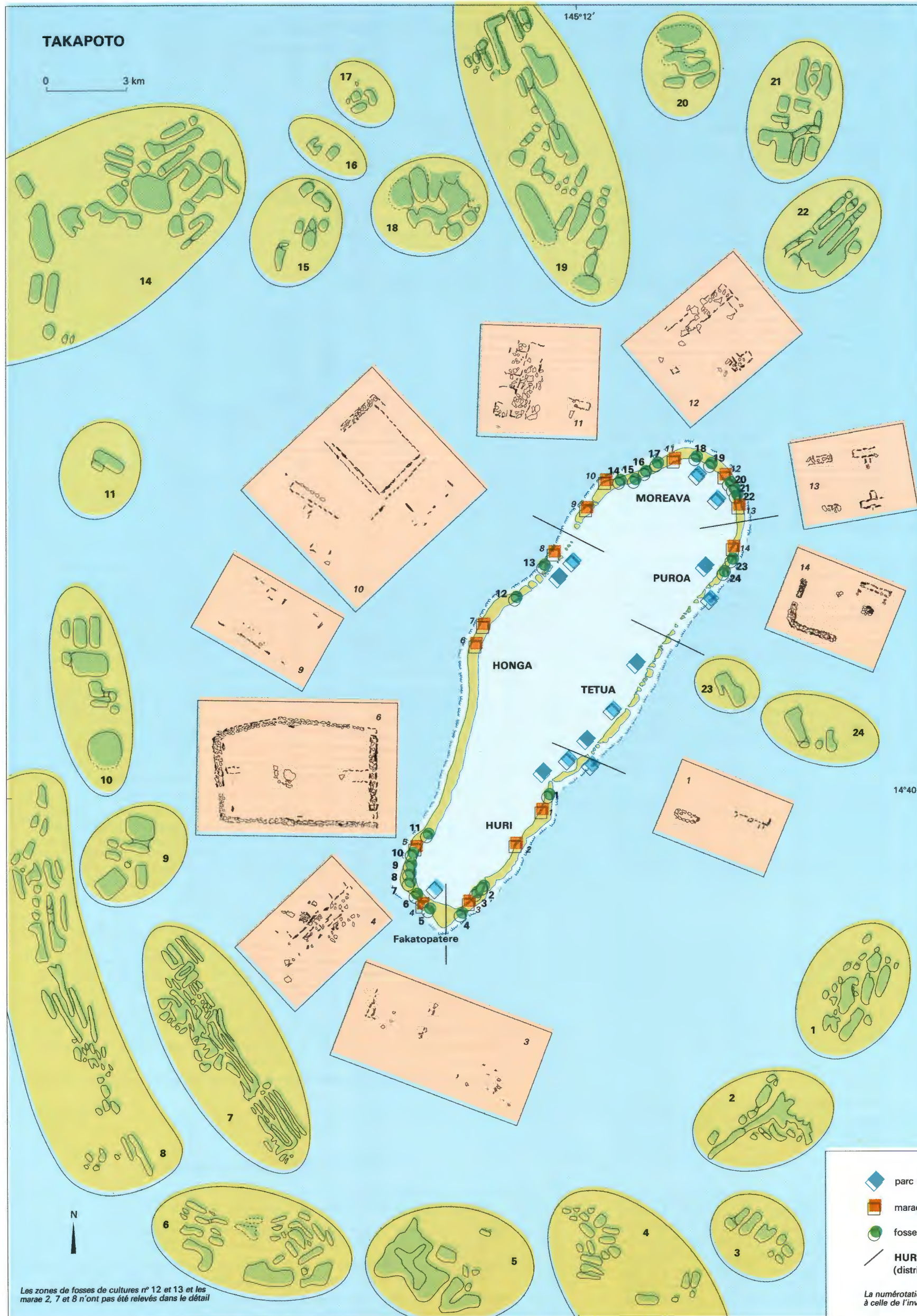
LES FOSSES: TÉMOINS AGRICOLES DE L’OCCUPATION DE L’ESPACE

Les fosses de culture constituent en fait les vestiges les plus nombreux et les plus vastes de l’occupation pré-européenne de l’espace. Leurs dimensions en effet peuvent être importantes et disproportionnées par rapport aux superficies des *motu* sur lesquels on les rencontre. Ces fosses, à pentes parfois escarpées, ont de 5 à plus de 100 m de grand axe. Leur nombre peut dépasser 200 selon les zones. Les superficies des fonds varient entre 30 et 1 500 m² et, réunies, les fosses peuvent s’étendre sur plusieurs hectares. Les profondeurs relatives, mesurées entre le fond de la fosse et la partie supérieure du talus qui la circonscrit, varient de 1 à 8 m. Les moyennes, de l’ordre de 2,5 à 4 m, correspondent au niveau d’équilibre de la lentille d’eau, oscillant avec une amplitude de quelques décimètres suivant la pluviosité, qui varie selon les atolls entre 1 200 et 2 500 mm par an. Des puits permettaient d’accéder à cette nappe phréatique recelant une eau douce et potable. La pente des talus limitant les fosses dépasse parfois 50 %, créant un aspect de “montagnes russes” bien particulier. Ce relief est le résultat de l’extraction de milliers de mètres cubes de matériaux, travail incompatible par son ampleur avec les préoccupations habituelles d’un peuple qui aurait été exclusivement marin-pêcheur.

Ces fosses, dont le potentiel de production ne pouvait être qu’estimé, par manque d’informations ethnographiques, n’ont été considérées d’abord que d’un point de vue archéologique. L’analyse de la distribution des données quantifiées et de la répartition des formes ou des surfaces à la périphérie des atolls indique une occupation régulière de l’espace. Des observations faites sur d’autres atolls du Pacifique occidental, et concordantes entre elles, permettent de supposer que ces fosses correspondent à une densité moyenne de population dans l’ensemble des îles basses de l’ordre de 35 habitants au kilomètre carré, soit environ 3 hectares par habitant.

LE PARTAGE DE L’ESPACE HABITÉ

À partir des données observées dès le XIX^e siècle, tant en Polynésie que dans les autres îles basses du Pacifique et notamment en Micronésie (Atoll Research Bull., année 1954 et suivantes), on peut estimer à 5 le nombre moyen d’individus vivant sous le même toit. Partant de cette estimation, chaque maisonnée disposait donc d’un espace d’environ 15 hectares, soit, compte tenu de la largeur moyenne de la



couronne émergée, d’une bande de terre de quelque 600 à 700 m de long, à laquelle s’ajoute une portion équivalente de lagon à exploiter. Pour preuve, la distance séparant deux zones de fosses est souvent de cet ordre de grandeur. Ces considérations révèlent une occupation en hameaux de la couronne corallienne.

Sur certaines îles, les informations orales recueillies auprès des personnes âgées font état de vestiges encore visibles, ou même en activité, pour quelques fosses et certains parcs à poissons jusqu’au début du XX^e siècle et au-delà. Sur quelques atolls relativement isolés, des détails, puis des données quantifiées sur les procédures mises en jeu pour toutes les phases successives de creusement et d’utilisation de ces fosses ont pu être recueillis. Tout confirme que les groupes familiaux de toutes tailles, de la famille restreinte à la famille étendue, tirant leurs ressources alimentaires aussi bien de la terre que du milieu marin, occupaient chacun une portion d’atoll où l’habitat était situé à proximité des zones de fosses de culture.

DES PRATIQUES AGRICOLES PRÉCISES ET ÉPROUVÉES

La surface occupée par les fosses de culture peut dépasser 50% de la superficie d’un îlot, ce qui en soi témoigne de leur importance. Pour un groupe familial restreint, le temps nécessaire au creusement ainsi qu’à la mise en œuvre d’un cycle de production avoisine l’année, en comptant 2 à 3 mois pour le creusement et la préparation des fonds, suivis de 8 à 12 mois de maturation, selon les variétés de tubercules que l’on y fait pousser. Comme outils, pelles ou bêches, les insulaires ont utilisé tous les matériaux durs disponibles sur place : nacre, carapace de tortue et bois durs tel le *mikimiki* (*Pemphis acidula*). Deux fosses creusées à l’avance, d’environ 30 m² chacune, correspondant au module élémentaire nécessaire pour fonctionner en alternance, l’une étant en production, l’autre en régénération, constituaient l’unité minimale de production vivrière familiale. Ce module et ses multiples se retrouvent fréquemment, soit isolés, soit juxtaposés pour former un ensemble plus grand, dans les atolls étudiés (Takapoto, Reao, Anaa, Rangiroa).

C’est ainsi que les fosses de grande étendue, souvent de forme complexe, multilobées, correspondaient à des “jardins communautaires” dans lesquels la répartition foncière était modulable selon les besoins de la communauté. Cette répartition spécifique s’intégrait directement dans la relation traditionnelle des Polynésiens avec la terre, chacun n’ayant, sa vie durant, qu’un droit d’usufruit sur un espace transmis historiquement par ses ascendants, mais statutairement indivis et sous réserve de résidence. Sur un certain nombre de relevés topographiques, ces fosses originelles subsistent et constituent le noyau autour duquel s’est développé peu à peu un réseau déterminé par l’évolution démographique et les besoins de la communauté insulaire.

Le creusement dans le corail nécessitait une bonne organisation et une entraide socio-familiale intense. La mise en œuvre d’une telle quantité d’énergie, d’une organisation communautaire, et surtout d’une adaptation ingénieuse et particulièrement appropriée aux atolls, révèle une observation et aussi une connaissance, au moins intuitive, des mécanismes régissant les cycles végétaux. Sur les sols détritiques, la végétation ne peut s’implanter naturellement que par lentes phases successives correspondant, d’une part, au remplissage effectif et stable en matière organique et en sels nutritifs des vides intersticiels, et d’autre part, à des apports hydriques suffisants pour compenser la salinité et la chaleur élevées.

En creusant des fosses pour atteindre le toit de la nappe d’eau douce, puis en préparant un compost à partir de végétaux sélectionnés pour la rapidité de leur décomposition, les insulaires ont pu recréer toutes les conditions nécessaires à la conduite dirigée d’une production végétale. Les analyses comparatives des sols de fosse montrent un enrichissement certain des teneurs en matière organique, mais également en minéraux, par rapport aux sols naturels environnants.

Traditionnellement, les Paumotu plantaient principalement des tubercules au fond des fosses. Long cycle végétatif, bonne résistance aux intempéries, surveillance et entretien simplifiés, une fois la phase de démarrage assurée, sont les atouts principaux des tubercules, qui sont appréciés dans tout le Pacifique bien plus que leur qualité gustative. Ce sont aussi des “garde-manger vivants”, puisque certaines variétés de tubercules se conservent longtemps, aussi bien en terre qu’après avoir été récoltées. Les tubercules présentent également l’avantage, par rapport aux autres ressources alimentaires, d’être moins sujets aux cycles saisonniers. Outre les nombreuses espèces de poissons et de mollusques assurant en fait un continuum alimentaire annuel, les fruits de l’arbre à pain ou du pandanus utilisés pour les préparations culinaires de conservation, ne sont consommables que quelques mois par an. Toutes les autres plantes donnant des fruits ou des graines comestibles sont aussi utilisées et semi-protégées, mais n’assurent pas une alimentation permanente ni suffisante. Le principe de la culture en fosses, dénommées *maïte* dans les Tuamotu du Nord-Ouest et *kauwai* dans les Tuamotu de l’Est, pallie ces irrégularités. Là où elles n’apparaissent pas, on a utilisé les franges humides des dépressions marécageuses. C’est une formule remarquablement bien adaptée aux conditions environnementales des îles coralliennes qui illustre la capacité des insulaires à combiner les paramètres imposés par la nature, des connaissances empiriques et une organisation sociale peu contraignante.

LES APPORTS ETHNO-ARCHÉOLOGIQUES

On ne peut actuellement dater le creusement ni les utilisations antérieures des fosses créées bien avant l’arrivée des Européens. Les relevés topographiques indiquent cependant qu’autour d’un ou de plusieurs noyaux “fondateurs”, s’est développé un certain foisonnement périphérique. Cette propagation se repère par une densité relative plus importante des fosses et, souvent, une hauteur de talus accrue. L’extension horizontale étant limitée, les déblais de creusement des fonds sont entassés sur les talus eux-mêmes dont la hauteur et la pente s’accroissent. Le

choix des zones d’implantation, s’il a correspondu à l’origine à un découpage spatial de l’atoll entre plusieurs groupes lignagers (2 à 5 le plus souvent), s’est fait plus précisément là où le sol naturel était déjà enrichi en humus, en particulier sous les *ngapata* (*Scaevola frutescens*).

La reconstitution du processus d’implantation d’après la tradition orale ne peut être suivie précisément sur le terrain, car les vestiges des structures religieuses attachées aux strates familiales et foncières successives, les *marae*, n’apparaissent maintenant dans les atolls que sous forme de ruines peu différenciables. Les chronologies des creusements successifs des fosses en phase de démographie croissante et de l’édification des *marae* matérialisant “la croissance sociale”, ne se recoupant pas exactement, empêchent d’en faire des “fossiles directeurs”. Les nombreux types de structure que l’on rencontre d’un bout à l’autre de l’archipel des Tuamotu, et même d’une île, rendent bien compte de différences sociales ou chronologiques, voire de différences ethniques, non encore reconnues. On a tout au plus la résultante de la combinaison entre expansion temporelle et expansion spatiale, perturbée dès la seconde moitié du XIX^e siècle, puis brutalement interrompue au tout début du XX^e siècle. Le nombre de fosses et leur superficie totale sont presque les mêmes sur toutes les îles prospectées, alors que le nombre de *marae*, localisés ou cités, varie de 4 à Anaa et à Tikehau, à 17 à Takapoto et plus de 70 à Reao. Leur distribution au long de la couronne corallienne est toutefois irrégulière, et ne recouvre pas exactement celle des zones de fosses.

Ce peut être dû au fait que, au contraire des autres vestiges archéologiques, les fosses, même altérées, n’ont pu être effacées, ni par les cyclones, ni par les activités humaines postérieures. Il est même attesté que face aux cataclysmes climatiques, les fosses ont assuré la survie des populations des îles basses. Leurs talus périphériques servaient de digues contre les vagues des cyclones et des tsunamis, et leurs fonds, de garde-manger résistant aux intempéries. Des variétés de tubercules comme le *maota* (*Cyrtosperma chamissonis*), supportent les excès d’eau ou de sécheresse de plusieurs mois, tout en se conservant en terre, même arrivées à maturité, pendant plusieurs années. Il en est de même des *ti*, cordylines très résistantes à usages multiples, pharmaceutique et cérémoniels pour chacune de ses parties, et alimentaires pour sa racine exceptionnellement riche en sucres. Avec un intervalle moyen entre les pieds de taro d’environ 60 cm, on pouvait escompter une récolte d’environ 210 pieds tous les deux ans, par fosse unitaire. Cette régularité des cycles de production permettait ainsi de gérer les stocks, de programmer des surconsommations comme lors des mariages ou de certaines fêtes communautaires.

Parallèlement à ces activités agricoles, les peuplements spontanés d’arbres et de plantes nourricières tels que pandanus, *Tacca* (arrow root), *Portulacca* (pourpier), étaient soigneusement entretenus et régénérés et leurs productions réparties par la communauté. Les arbres à pain, cocotiers, bananiers, faisaient partie intégrante du patrimoine soumis à dévolution et donc aussi à convoitise ou destruction éventuelle en cas de conflit.

Prolongeant l’organisation fonctionnelle de l’espace terrestre, la compétence des insulaires s’est appliquée aussi aux milieux marin et lagonaire, ce qui de tout temps a été souligné. Leurs connaissances des cycles biologiques des espèces de poissons, les techniques de pêche et de capture de grande efficacité, parfaitement adaptées aux cycles saisonniers, aux aléas climatiques, et surtout à l’extrême variabilité des niches écologiques, sont exceptionnelles. Elles ont pu être illustrées et facilement valorisées par un matériel ethnographique et archéologique varié et “ parlant ” tels les hameçons, poids de pêche, etc., qui contribuaient à occulter leurs aptitudes agricoles. En fait, les lieux d’implantation des parcs-pièges à poissons dépendent avant tout des habitudes des espèces convoitées, mais également de l’extension des droits fonciers au lagon. Certains abords étaient donc préférentiellement choisis et entretenus. L’inventaire des parcs subsistants qui correspondent à un savoir traditionnel vérifié en continu par l’observation ou l’expérience met en évidence leur répartition régulière sur le pourtour de l’atoll. Il apparaît bien qu’à chaque hameau de peuplement, correspondait un ou plusieurs parcs-pièges qui assuraient à ses résidents un minimum de ressources d’origine lagonaire.

UNE DIFFÉRENCE À CULTIVER

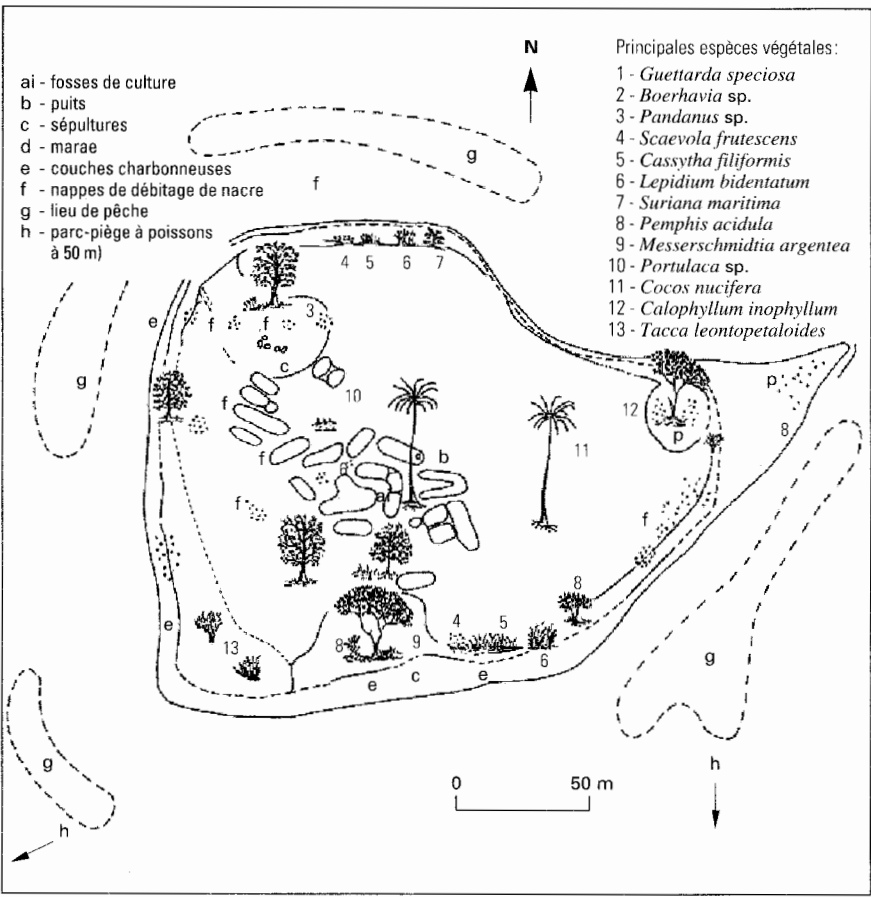
Longtemps négligée et souvent évacuée de toute reconstitution archéologique du peuplement de la Polynésie, alors que toutes les trajectoires migratoires les traversent, la mise en valeur traditionnelle des îles de l’archipel des Tuamotu présente en fait une grande originalité. La découverte et l’étude des vestiges archéologiques que sont les fosses de culture démontrent paradoxalement les capacités agricoles des peuples qui colonisèrent peu à peu ces îles depuis près de mille ans (CHAZINE-1985). Des investigations récentes confirment d’ailleurs un potentiel agronomique qui, bien géré et renforcé par des cultures de rente, peut être source de productions alimentaires et économiques importantes et bénéfiques.

Les traces laissées par les anciens occupants attestent, encore plus visiblement que dans les îles hautes, les modifications que l’homme a dû apporter à son milieu d’accueil pour y survivre. Disposant de peu, il devait exploiter à fond les moindres ressources disponibles. On peut penser que les populations qui débarquèrent sur ces rivages possédaient très certainement déjà un bagage culturel et technique particulier.

Présente sous diverses variantes, depuis les Tuamotu orientales jusqu’aux atolls à peuplement polynésien de Mélanésie et en Micronésie occidentale, cette culture matérielle particulière pourrait bien correspondre également à un rameau de culture ethnique autonome. Les datations obtenues dans les Tuamotu orientales sont aussi anciennes que celles qui l’ont été dans les îles de Tahiti, de Moorea, de Raiatea ou de Rurutu. La reconstitution définitive de l’arbre généalogique du peuplement du Pacifique est loin d’être terminée, en particulier pour les atolls où l’opposition entre milieu terrestre et milieu liquide n’est qu’apparente et récente.

LE MOTU FAKAREVAREVA

Modèle d’adaptation et d’aménagement caractéristique de l’archipel des Tuamotu sur l’atoll de Anaa



S’étendant, depuis les cyclones de 1983, sur 3,5 hectares, surélevé de 30 à 80 cm au-dessus du niveau moyen du lagon, et délimité par deux *hoa* fonctionnels, poissonneux, cet îlot fournit un bon ensemble de traces d’activités anciennes liées aussi bien au milieu terrestre que lagonaire.

Du point de vue archéologique, d’importants vestiges d’occupation et d’aménagement apparaissent en de nombreux endroits. Ils illustrent les différents procédés utilisés autrefois par les insulaires pour produire ou extraire leur subsistance de leur environnement direct.

La zone centrale du *motu* (160 m x 60 m) est caractérisée par les dénivellations, dépassant souvent 2 m, des fosses de culture creusées avec des pelles en nacre, dont certaines ont été retrouvées dans les talus. Les 1 200 m² de fond des 18 fosses, remplis d’une couche de terre végétale de 25 à 40 cm d’épaisseur, permettaient la production d’environ 4 000 taros (*Colocasia esculenta*) par an, en moyenne pondérée. Par extrapolation identique, l’utilisation simultanée de toutes les fosses a pu répondre aux besoins d’une dizaine de maisonnées, soit une cinquantaine de personnes.

Pour leur alimentation, les insulaires récoltaient également les fruits, graines, racines et tubercules de quelques arbres et arbustes qu’ils protégeaient ou ménageaient selon leurs besoins. Le pandanus, l’arrow-root polynésien, l’arbre à pain, le cocotier, le badamier, le raifort (*Lepidium*), les pourpiers, étaient parmi les principaux utilisés. Ces espèces poussent encore à la périphérie de l’îlot, sur un sol à horizon humifère superficiel brun à noirâtre de 15 à 30 cm d’épaisseur. Un horizon enfoui, également riche en humus, contient des débris anthropiques épars.

Amas denses ou clairsemés de restes de fabrication ou d’outils en nacre (fragments d’hameçons à divers stades d’avancement, limes, pelles...), structures de combustion (fours et foyers), nappes charbonneuses contenant des déchets alimentaires (arêtes de poissons notamment), structures cérémonielles et mortuaires en dalles de corail, auxquelles s’ajoutent plusieurs parcs-pièges à poissons à proximité, confirment une occupation et une utilisation complètes des ressources disponibles sur place. Un corpus de récits légendaires évoquant les combats épiques des *parata* de l’île de Anaa, se rapporte certainement au *marae* qui y a été exhumé et peut-être aux sépultures en coffre situées à proximité.

J.M. CHAZINE

Orientation bibliographique

BARRAU (J.) -1961- Subsistence agriculture in Polynesia and Micronesia. *B.P. Bishop Museum Bull.*, n° 223, Honolulu. 94 p.

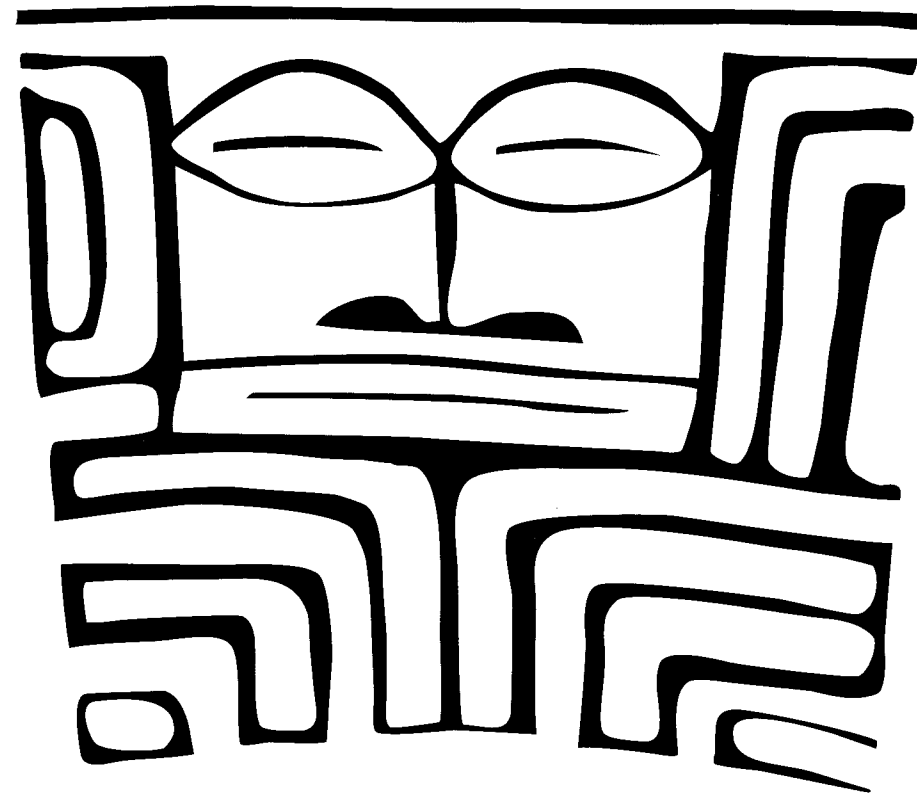
CHAZINE (J.M.) -1985- Les fosses de culture dans les Tuamotu. Travaux en cours et perspectives. *J. Soc. Océanistes*, Paris, T. XLI, n° 80: 25-32.

EMORY (K.P.) -1975- Material Culture of the Tuamotu Archipelago. *Pacific Anthropological Records* n° 22, B.P. Bishop Museum, Honolulu. 253 p.

LUCETT (E) -1851- Rovings in the Pacific. Longman, Brown, Green and Longmans, London. (2 T: 351 et 371 p.)

Planche 63

ATLAS



DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÉDITIONS DE L'ORSTOM

Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

*Cet ouvrage a bénéficié du soutien du ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mer
et du Gouvernement de la Polynésie française*

Paris 1993

ORSTOM
Éditions

© ORSTOM 1993
ISBN 2-7099-1147-7

Editions de l'ORSTOM
213 rue La Fayette
75480 Paris cedex 10

Nous adressons nos remerciements à l'Institut Géographique National et au Service Hydrographique et Océanographique de la Marine
pour leur collaboration et leur aide précieuses.